

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Artikel: Un mot rare : au sujet de "nêvau" et de sa variante "névalla"
Autor: A.P.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN MOT RARE :

Au sujet de «nêvau» et de sa variante «névalla»

Ce terme pittoresque, aujourd'hui vieillot, s'entendait jadis tant d'un côté que de l'autre de la frontière politique.

Il y a une cinquantaine d'années, on en trouvait des traces à Chaux-Neuve (Doubs), sous la forme nvô ; à Chapelle-des-Bois et à Bois d'Amont (Jura), sous celles de nouvâ et nêvâ ; mais toujours au sens de long vestibule, traversant la ferme de part en part, d'avant en arrière.¹

Selon les relevés faits vers la même époque dans le Jura vaudois, nêvau et variantes étaient d'usage dans les trois communes de la Vallée de Joux, à Bière, à Gimel et Vaulion ; tandis que Mont-la-Ville et Vallorbe ne le connaissaient plus.

Sur tous ces points, de même que sur ceux à l'est et au nord, cités par M. Bossard dans le *Conteur* du 15 novembre dernier, nêvau et variantes désigne un avant-toit constituant une sorte de porche de la grange.

Il doit s'agir, aussi bien en comtois qu'en vaudois, d'un diminutif de nave = nef.

Peut-être sommes-nous en présence, en ce qui concerne le vaudois, d'un vestige de l'ancien yô-ô, qui finit par s'effacer, à de rares exceptions près, devant le type analogique en é.

La variante àlla, propre à Baulmes, représente naturellement le diminutif correspondant en èlla.

Plus singulier encore se présente le problème sémantique.

Il paraît vraisemblable qu'à l'époque gallo-romaine, le genre de ferme à long couloir rudimentaire, séparant l'habitation du rural, ait régné en maître sur les deux versants du Jura. On dénomma fort à propos cette allée « petite nef ».

Au cours des âges, le Comté de Bourgogne demeura fidèle à l'acception du terme, tandis qu'au Pays de Vaud, des modifications dans le système de cons-

truction causaient d'étranges mutations sémantiques.

Les phases en furent probablement les suivantes :

Le nêvau, soit long corridor, s'étant élargi, face à la grange du côté de la rue, cette annexe se vit également qualifiée de nêvau.

Mais bientôt ce terme ne servit plus à désigner, par restriction de sens, que le seul avant-toit prolongeant la grange.

Reste encore à envisager une énigme sémantique annexe.

Pourquoi, conjointement à la pré-nommée allâye, le Combiér se sert-il de l'appellation déplacée de pourtsou (porche) pour désigner le même local ?

Certaines fermes cossues, pour s'assurer davantage de confort, imaginèrent de fermer la partie du nêvau qui prolongeait l'« allée ». Il en résulta un minuscule local de quelque 4 m. de long sur 2 m. de large, pourvu d'une porte extérieure. Cet « anticorridor » se vit, comme il convenait, qualifié de pourtsou.

Par la suite, on ne sait quand, la partie fut, derechef, prise pour le tout. En dépit du bon sens, pourtsou désigna désormais le long vestibule lui-même.

A. P. M.

¹ Plus bas, en plaine comtoise, le mot et la chose n'existent plus, à en juger par le plan de ferme dressé par M. Oskar Kjellén en finale de son « Patois de Nozeroy » ; planche XXIV.